



Montbrison, le 21 juillet 2015

Madame la Maire, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,

Ainsi que vous le savez, un **Conseil d'Administration exceptionnel de la Fédération des Maires de la Loire s'est réuni le lundi 6 juillet dernier**, avec pour principal point à l'ordre du jour la baisse des dotations de l'Etat aux Collectivités Locales et la loi NOTRe.

Comme vous le savez également, et je vous ai adressé tous les communiqués de l'AMF sur ces deux sujets, celle-ci s'est très fortement mobilisée.

Sur le projet de loi NOTRe, et grâce à cette très forte mobilisation de l'AMF mais aussi de toutes les associations départementales de Maires, d'un grand nombre de nos parlementaires, la Commission Mixte Paritaire est parvenue à un accord concernant le **retrait de l'élection au suffrage universel direct** des conseillers communautaires, en dehors du périmètre communal ainsi que **l'abaissement à 15 000 habitants du seuil** obligatoire des intercommunalités (**Voir communiqué de presse de l'AMF ci-joint**). Ainsi que vous le savez sans doute, cette loi vient d'être définitivement adoptée par le parlement le 16 juillet dernier.

Concernant la baisse inacceptable des dotations, pour laquelle aucune avancée n'a été obtenue à ce jour, compte-tenu de la gravité de la situation et avant que le Gouvernement n'arrête le projet de loi finances pour 2016, les instances pluralistes de l'AMF ont décidé d'engager **une journée nationale d'action qui aura lieu le samedi 19 septembre 2015 dans toutes les communes et intercommunalités de métropole et d'outre-mer**.

C'est une décision sans précédent dans l'histoire de l'AMF qui s'appuie sur les 17 .000 délibérations de soutien déjà reçues. **Il est à cet égard essentiel que les communes et EPCI qui n'ont pas encore délibéré puissent le faire dès que possible. (voir liste ci-jointe)**

Cette journée vise prioritairement à sensibiliser la population. Il ne s'agit en aucun cas de gêner nos concitoyens mais, au contraire, de les informer, en toute transparence, sur les enjeux essentiels qui les concernent et de les associer à notre démarche. **Vous trouverez-ci-joint, à cet effet, quelques autocollants ainsi qu'une plaquette « J'aime ma commune »**, réalisée en collaboration avec d'autres associations départementales de Maires, qu'il serait bien de diffuser très largement auprès de la population. Vous pouvez également **diffuser largement auprès de vos administrés l'affichette ci-jointe « Nos communes en danger »**.

Je vous invite donc vivement à participer à cette journée nationale avec vos collègues du conseil municipal.

A cet égard, la tenue des journées du Patrimoine, le même week-end, constituera une occasion privilégiée pour échanger avec les habitants et recueillir leur soutien.

Afin de faciliter notre action, l'AMF vous adressera, dès la fin du mois d'août, des outils de communication que vous pourrez personnaliser (plaquette de présentation de l'utilité de la commune, modèles de communiqué, affiche, clip,...) à votre guise. D'ores et déjà, vous pouvez bien sûr vous appuyer sur les éléments déjà en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf.asso.fr) qui sont à votre libre disposition pour annoncer et préparer ce rendez-vous ainsi que sur la **fiche ci-jointe**.

Nous comptons vraiment sur votre pleine mobilisation et celle de votre équipe, en liaison avec la Fédération des Maires de la Loire qui est à votre disposition pour la réussite de cette journée.

Le 98^{ème} congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de novembre 2015 prendra une configuration particulière et je vous invite d'ores et déjà à y assister très nombreux, maires, adjoints et conseillers municipaux, mais aussi présidents d'EPCI et conseillers communautaires.

Vous trouverez, également **ci-joint**, une tribune sur la commune, parue dans le Figaro, de Messieurs Gérard Larcher, Président du Sénat et François Baroin, président de l'AMF

Je vous assure de toute ma détermination et de celle des membres du Conseil d'Administration.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes plus cordiales et chaleureuses salutations.

LE PRÉSIDENT,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JF Barnier', with a horizontal line underneath.

JEAN-FRANÇOIS BARNIER

Maire du Chambon-Feugerolles

PS : Vous trouverez, également **joint, le compte rendu du Conseil d'Administration exceptionnel** du 6 juillet dernier.

Journée nationale d'action / 19 septembre 2015

Comme vous le savez, les instances pluralistes de l'AMF ont décidé d'engager une **journée nationale d'action qui aura lieu le samedi 19 septembre 2015** dans toutes les communes et intercommunalités de métropole et d'outre-mer afin de sensibiliser nos concitoyens sur les enjeux en cause (ressources, organisation territoriale) et recueillir leur adhésion.

Nous vous prions de trouver ci-dessous des informations sur cette journée nationale :

Objectif : recueillir le maximum de soutiens de nos concitoyens

Cette journée doit marquer les esprits et faire date par l'ampleur de la mobilisation et la pertinence des arguments

Pour cela, indépendamment de toutes les initiatives qui pourront être prises, l'AMF invite les maires et présidents d'intercommunalité, avec tous les élus de leur commune, ceints de leur écharpe, à rencontrer la population le samedi 19 septembre de 10h à 12h, à l'occasion d'un rassemblement spécifique dans leur mairie, devant leur mairie ou tout autre lieu qui leur semblerait emblématique et pertinent ; les associations et tous les acteurs locaux peuvent bien entendu être conviés à relayer cette mobilisation.

Cette action doit donc recueillir le maximum de soutien de la part de la population. Aussi, cette adhésion pourra prendre deux formes :

-soit le jour J, une signature physique sur des cahiers de doléances

-soit une signature en ligne sur le site de l'AMF, www.amf.asso.fr, ou sur le site dédié www.jaimemacommune.com qui seront opérationnels dès le 24 août 2015. L'objectif est bien sûr d'enregistrer le maximum de soutiens en ligne ou sur les registres.

Kit de communication prêt à l'emploi

Pour aider les élus à mobiliser leur population, l'AMF s'engage à fournir une série d'outils de communication et d'information le 24 août prochain. Ce kit, disponible sur notre site Internet, sera adressé par mail aux maires et présidents d'intercommunalité de France. Il sera composé :

- d'un manifeste en faveur de la commune, auquel la commune ou l'intercommunalité pourra ajouter son logo,
- des affiches avec des slogans percutants,
- des fiches pédagogiques sur une série de sujets pour démentir les poncifs contre les communes (les maires dépensent trop, il y a trop de communes ...),
- un modèle de communiqué de presse,
- un modèle de discours,
- un projet d'article pour les outils de communication et d'information des communes et EPCI,
- une bannière pour les sites internet,
- un modèle de message pour les répondants téléphoniques...

Actions de communication

L'AMF organisera par ailleurs une série de grands rendez-vous médiatiques dès début septembre afin de relayer cette journée nationale d'action et présentera un clip (film d'animation) très tonique et percutant qui devrait avoir un effet viral sur les réseaux sociaux et auprès des médias, que vous pourrez également relayer largement auprès de vos contacts.

Le jour J, afin de donner le plus d'ampleur possible à cette manifestation, les élus pourraient tenir une conférence de presse, relayer une photo sur les réseaux sociaux.

Un dispositif spécial sera mis en place à l'AMF pour recenser et relayer (surtout sur les réseaux sociaux) les actions menées sur le terrain. L'AMF va créer des hashtags dédiés (#jaimemacommune / #causecommune) sur Twitter ainsi qu'une page Facebook. Une page d'accueil événementielle sera dédiée à la JNA sur le site Internet de l'AMF. Vos remontées d'informations seront à cet égard essentielles tant avant que pendant le Jour J.

L'AMF compte vraiment sur la pleine mobilisation de chaque commune et nous vous en remercions par avance.